

Objectifs

Cette formation répond aux difficultés exprimées par les partenaires professionnels (cabinets d'expertise comptable, PME et grandes entreprises) en matière de recrutement de collaborateurs/trices intermédiaires.

Son programme a été conçu avec les représentants de la profession comptable libérale (experts-comptables et commissaires aux comptes), des salariés (comptables et experts-comptables en entreprise), des universitaires et le service formation du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Débouchés

- Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation.
- Dans une PME, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable.
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion.
- Dans une organisation publique ou non marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion, seul ou sous l'autorité hiérarchique d'un responsable de fonction administrative et financière...

Compétences développées

- Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion en intégrant les caractéristiques de l'organisation,
- Produire et adapter un système de calcul de coûts mis en place à l'aide de logiciel comptable et de gestion,
- Traiter des données statistiques et des probabilités,
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance,
- Utiliser différentes méthodes de calculs de coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion,
- Utiliser un découpage en centres de responsabilité, exploiter des indicateurs de gestion, évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, de la mise en place d'un système de régulation par les prix de cession interne,
- Réaliser un budget pour une unité de gestion, des travaux de consolidation budgétaire et des travaux de contrôle budgétaire,
- Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année et éventuellement proposer des améliorations,
- Calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant.
- Le cas échéant, proposer des améliorations.

Les + de la formation

Soutien du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, de nombreux partenaires et de grandes entreprises.

Modalités pédagogiques et tarifs

Préparation et obligation de passer le TCEIC dans l'année universitaire.

Temps plein :

- 35h/semaine
- ENCES (Paris 8^e) du 5 octobre 2026 au 18 juin 2027 ;
- Stage pratique en entreprise : du 8 octobre 2026 au 18 juin 2027
- Rythme mercredi au vendredi : Du 8/10/26 au 16/10/26, du 4/11/26 au 18/12/26, du 7/01/27 au 8/01/27, du 14/01/27 au 15/01/27, du 20/01/27 au 5/02/27, du 24/02/27 au 2/04/27, du 14/04/27 au 7/05/27, du 27 au 28/05/27, du 3 au 4/06/27 et du 17 au 18/06/27
- Semaines complètes : du 26 au 30/10/26
- 6600 euros
- 178 euros de droits d'inscription

Financement

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.



PARIS

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative.
- Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Conditions d'admission

Admission en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (contact@enoes.com).
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement : 5 juillet 2026

Statistiques

2018 — 100%
2019 — 4 diplômés

2019 — 100%
2020 — 5 diplômés

2020 — 100%
2021 — 1 diplômé

2021 — 100%
2022 — 1 diplômé

L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation.
Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse statistiques@iutsf.org

Contenu pédagogique

UE1 - Analyse de l'organisation dans son environnement

- UCUE 1.1 Environnement éco
- UCUE 1.2 Management d'activités
- UCUE 1.3 Traitements numériques des données
- UCUE 1.4 Communication financière
- UCUE 1.5 Anglais appliqué aux affaires
- UCUE 1.6 Projet personnel et professionnel
- UCUE 1.7 Travaux d'inventaire et analyse des documents de synthèse

UE2 - Conception des outils de contrôle de gestion

- UCUE 2.1 Management des opérations approfondi
- UCUE 2.2 Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi
- UCUE 2.3 Processus budgétaire avancé
- UCUE 2.4 Contrôle de gestion: Comptabilité de gestion approfondie
- UCUE 2.5 Excel avancé & Programmation sur tableur
- UCUE 2.6 Gestion de la masse salariale
- UCUE 2.7 Contrôle de gestion: application dans le secteur public et à l'environnement
- UCUE 2.8 Logiciels métiers

UE3 - Mise en œuvre des leviers d'amélioration des performances de l'organisation

- UCUE 3.1 Contrôle budgétaire
- UCUE 3.2 Audit financier et organisationnel
- UCUE 3.3 Politique financière
- UCUE 3.4 Management des opérations et outils de pilotage
- UCUE 3.5 Introduction à la BI

UE4 - Immersion professionnelle

- Projet 1 : Transformation numérique de l'organisation
- Projet 2 : Amélioration de la performance
- Projet 3 : Renforcer le contrôle de gestion et le pilotage de la performance
- Mémoire professionnel

TOTAL COURS 550 h

STAGE PRATIQUE EN ENTREPRISE 560 h

Calendrier pédagogique FC 2026/2027

Rentrée 5/10/2026

Stage du 8/10/26 au 18/06/27

Rythme du mercredi au vendredi

Du 8/10/26 au 16/10/26, du 4/11/26 au 18/12/26,
du 7/01/27 au 8/01/27, du 14/01/27 au 15/01/27,
du 20/01/27 au 5/02/27, du 24/02/27 au 2/04/27, du
14/04/27 au 7/05/27, du 27 au 28/05/27,
du 3 au 4/06/27 et du 17 au 18/06/27

Périodes de stage

Semaines complètes :
Du 26 au 30/10/26

Périodes de congés

du 21/12/26 au 1/01/27, du 10 au 12/02/27,
du 17 au 19/02/27, du 7 au 9/04/27, le 7/05/27,
du 20 au 21/05/27

Jours fériés

01/11/26, 11/11/26, 25/12/26, 01/01/27, 29/03/27,
01/05/27, 06/05/27, 08/05/27, 17/05/27

Fin de formation

18/06/2027



Retrouvez toutes les informations de la formation sur <http://www.iutsf.u-pec.fr>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Responsables Pédagogiques :
Thierry CARLIER & Lamine NAMANE
thierry.carlier@enoes.com / namane@u-pec.fr

Service Formation Continue : seve.fc@iutsf.org
Tél : 01 64 13 44 95 / Fax : 01 64 13 45 05

ENOES / 62 Rue Miromesnil / 75008 PARIS
<https://www.enoes.com>